



# photovoltaïque

## Centrale photovoltaïque raccordée au réseau - Scionzier



Produire son électricité à partir de quelques mètres carrés de capteurs solaires : c'est une possibilité qu'offre aujourd'hui la technologie photovoltaïque.

Cette technologie répond aux besoins des sites isolés du réseau électrique, mais aussi à ceux des bâtiments raccordés. Particuliers, entreprises ou collectivités ont la possibilité de produire de l'électricité photovoltaïque, de la consommer et/ou de la vendre à EDF.

C'est le choix fait par l'entreprise Molliex Industrie qui a équipé ses locaux fin 2004.



## L'installation

Soucieux de respecter l'environnement, M. Molliex a installé une centrale photovoltaïque sur les locaux de la société qu'il dirige. Les 90 m<sup>2</sup> de capteurs sont placés au-dessus des bureaux et sur la façade sud de l'édifice.

Les panneaux solaires photovoltaïques transforment le rayonnement solaire en électricité. Celle-ci est produite en courant continu puis est transformée en courant alternatif par un onduleur. Un compteur spécifique mesure l'énergie produite qui est réinjectée sur le réseau.

- > Surface des capteurs : 90 m<sup>2</sup>
- > Puissance installée : 9,9 kWc
- > Production annuelle estimée : 11 à 12 000 kWh

La totalité de l'énergie produite est revendue à EDF au tarif de 0,14 € / kWh, soit un gain d'environ 1600 € par an. L'installation économisera chaque année 3 TEP (Tonnes Equivalent Pétrole) si cette électricité avait été produite à partir d'une énergie fossile.

Cette installation présente un triple intérêt :

- environnemental : utilisation d'une énergie propre, abondante et renouvelable
- économique : vente d'électricité à EDF
- social : sensibilisation des clients, des fournisseurs et du personnel de l'entreprise.



Vue rapprochée des capteurs

## Les partenaires

### Pour l'installation photovoltaïque :

Investissement :	76 684 € HT
Aide ADEME :	38 342 € HT
Aide Région Rhône-Alpes :	23 005 € HT

Dans le cadre de leur politique de soutien aux énergies renouvelables, la Région Rhône-Alpes et l'ADEME ont ainsi subventionné l'investissement à hauteur de 80%. L'installation aura donc coûté 15 337 € HT à M. Molliex.

**Attention !** Les aides financières changent régulièrement : renseignez vous.

## Contact

**prioriterre**  
30 route des Creusettes  
74 330 POISY

Tél. : 04 50 67 17 54  
Fax : 04 50 57 79 84

E-mail : [contact@prioriterre.org](mailto:contact@prioriterre.org)  
Site : [www.prioriterre.org](http://www.prioriterre.org)



Centre d'Information et de Conseil  
Énergie, Eau, Consommation